

Laurenti06500*



Institut de Formation en Soins Infirmiers

CONSTITUTION DU DOSSIER

Cf. Arrêté du 22 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2019
relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie
et de maïeutique

Arrêté du 31 Juillet 2009 modifié par l'arrêté du 13 décembre 2018
relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier

Année 2024



GCS Nice-Sophia Antipolis Université

Le dossier d'inscription complet doit être parvenu à l'IFSI de l'hôpital de Cannes

Simone VEIL au plus tard le Mercredi 14 août 2023 (A 23h59 cachet de la poste faisant foi)

POUR TOUS LES CANDIDAT.E.S, fournir :

- La fiche d'inscription fournie par l'institut de votre 1^{er} choix, dûment remplie ;
- 1 photo d'identité, nom et prénom indiqués au verso (à coller sur la fiche d'inscription) ;
- La photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité comportant la mention « *J'atteste la conformité à l'original de la présente copie* », datée et signée par le.la candidat.e ;
- 1 enveloppe autocollante avec **NOM du CANDIDAT** et **ADRESSE COMPLÈTE**, format 17,6 x 25 cm affranchie au tarif Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ;
- 1 imprimé Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (fourni par La Poste) : **ne pas compléter ni coller sur l'enveloppe**
- Un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires
- Le relevé des notes de l'année de PASS / L.AS (Attestation de validation de la 1^{ère} année du Parcours de formation du 1^{er} cycle Premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique)
- La photocopie des diplôme.s obtenu.s (s'il y a lieu);
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation.

Les éléments en gras sont à fournir impérativement.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU NON CONFORME ET/OU RENDU HORS DÉLAI
SERA REJETÉ - AUCUN DOSSIER NE SERA RESTITUE**

DATES IMPORTANTES

Date limite de candidature : **Mercredi 14 aout 2024**
Résultats d'admission : **Le vendredi 23 août 2024**
Rentrée : **Lundi 2 Septembre 2024 à 9h00**

Les résultats des épreuves de sélection pour l'entrée à l'IFSI de l'Hôpital de MENTON seront affichés à l'Institut et sur notre site internet : <https://ch-menton.fr/instituts-de-formation/institut-de-formation-en-soins-infirmiers> (aucun résultat ne sera donné par téléphone)